

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 53 (1908)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Histoire du drapeau suisse [fin]  
**Autor:** Vallière, P. de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-338776>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

LIII<sup>e</sup> Année

N° 8

Août 1908

## Histoire du Drapeau suisse

### Les drapeaux des Suisses au service étranger.

Longtemps avant la fondation de la Confédération, les hommes des vallées des Alpes de Schwytz, d'Uri, d'Unterwalden, de la ville de Zurich se battaient déjà pour les papes et les empereurs.

Cette passion de la guerre à l'étranger, un moment contenue pendant les luttes pour l'indépendance, reparut au XV<sup>e</sup> siècle, dès que l'existence de la commune patrie fut assurée. Dès lors, le sang des Suisses coula à flots en Europe et hors d'Europe, partout où on se battait. Ils se dépensèrent généreusement, souvent sans solde, parfois payés d'ingratitude, mais invariablement fidèles à leur serment et inébranlables dans leur honneur de soldats. Leur bravoure et leur discipline étaient devenues proverbiales<sup>1</sup>. Tous les princes d'Europe cherchaient à s'assurer le concours de ces auxiliaires invincibles<sup>2</sup>. Leur tactique fit école. Un auteur allemand, nommé Pirckheimer<sup>3</sup>, écrivait en 1499, après la guerre de Souabe: « Les Allemands ont reçu des Suisses les armes et la discipline militaire ».

Machiavel, Guichardin, les donnent en modèles à toutes les armées. Un autre auteur italien de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Jovius,

<sup>1</sup> « J'ai vu, en nos armées, que quand nous avions un gros de Suisses nous nous estimions invincibles... ». (Brantôme, 1535-1614.)

« Ils étaient l'espérance de l'armée française. » (Ph. de Commines.)

« L'infanterie suisse est le principal nerf de l'armée française. » (Guichardin.)

<sup>2</sup> « Je dois ma liberté et celle de ma famille, de même que le salut de mon royaume, à la fidélité et à la bravoure de mon régiment des gardes suisses. » (Charles IX, après la retraite de Meaux.)

<sup>3</sup> Wilibald Pirckheimer de Nuremberg, 1470-1530, ami d'Albert Dürer, a laissé une remarquable description de la guerre de Souabe.

décrit, en 1495, l'impression profonde que firent en Italie les Suisses de l'armée de Charles VIII, marchant à la conquête de Naples.

« Rome la capitale du monde, fut stupéfaite et émerveillée. Les descendants de ces Romains, autrefois les conquérants du monde, virent passer dans leurs murs 10,000 Suisses superbes et fiers, en rangs serrés : leur pas régulier était scandé par le fracas des tambours. Ils traversèrent la ville éternelle la pique sur l'épaule, la croix sur la poitrine, silencieux et dans un ordre admirable, couverts d'armures éclatantes ».

Après Marignan, François I<sup>er</sup> encore tout meurtri du choc des Confédérés, comprit que le seul moyen de tenir en échec leur formidable puissance militaire, était de s'en faire des alliés. Se méfiant de la fortune incertaine des armes, il résolut de dominer les cantons par la diplomatie. La paix perpétuelle de 1516 enchaîna pour 300 ans la Suisse aux destinées de la France. Le rôle de notre pays dans la politique internationale, qui s'annonçait si brillant, venait de passer au second plan sur la scène de l'Europe.

Les rois de France trouvèrent dans les cantons un réservoir inépuisable d'admirables soldats. De 1615 à 1830, un million et deux cent mille hommes passèrent dans les régiments suisses de France<sup>1</sup>. En même temps, des milliers de Suisses servaient l'Espagne, la Hollande, Naples, l'Angleterre, le pape et l'Autriche : partout il se couvrirent de gloire.

Ces régiments laissèrent à l'armée de la patrie la coutume des bannières et des fanions. Ils eurent des drapeaux, deux par bataillon, de forme carrée, moins grands que les anciennes bannières. Ces drapeaux sont intéressants à étudier, car nous y voyons d'emblée s'étaler la croix blanche traversante.

Alors que dans leurs guerres nationales, les Suisses combattaient sous des emblèmes de formes et de types variés, au service étranger, nous trouvons une sorte d'unité dans la disposition des parties du drapeau. D'où cela provient-il ?

Ces troupes étaient levées en vertu d'une convention, appelée capitulation, par suite de laquelle la Confédération autorisait la France, par ex., à lever des troupes sur le territoire helvétique.

<sup>1</sup> 214 officiers généraux, dont trois maréchaux de France : J.-L. d'Erlach de Castelen, nommé en 1650 ; François de Reynold, nommé en 1722 ; comte Jacques de Zurlauben, nommé en 1704. Sous François I<sup>er</sup> seul 163 000 hommes. En moyenne : 60 à 80 000 Suisses en permanence dans les différents services étrangers,.

La France s'engageait, par contre, à secourir la Suisse en cas de besoin<sup>1</sup>. Ce n'étaient pas de simples bandes de mercenaires, mais des unités constituées que la Suisse prêtait à la France en échange de certains avantages commerciaux.

Sur la terre étrangère, chaque corps devenait une image réduite de la patrie lointaine, ayant sa propre justice, ses lois et ses usages et servant sous le drapeau à croix blanche. Les soldats suisses étaient soustraits à la justice française, même pour des délits de droit commun commis en France et quand le lésé était un ressortissant français.

Sous l'habit rouge, les langues, les cantons et les confessions se confondaient; on devenait Suisse, alors que dans la patrie on était avant tout Bernois, Fribourgeois ou Grison.

Voilà pourquoi, déjà sous François I<sup>er</sup>, la croix blanche, élargie et amplifiée fut introduite dans les enseignes des compagnies franches capitulées, comme le seul emblème qui convenait à des Suisses réunis sous un même drapeau, loin de leur pays.

Un exemple suffira à prouver la valeur que prenaient les couleurs de la patrie aux yeux de nos soldats servant à l'étranger : La constitution fédérale de 1848 avait interdit formellement le renouvellement des capitulations militaires. Les quatre régiments de Naples seuls, subsistaient encore. En 1859, le Conseil fédéral, voulant leur enlever tout caractère national, décida de leur retirer les couleurs fédérales et les armoiries cantonales.

En voyant disparaître les emblèmes qui leur rappelaient la patrie, les soldats déclarèrent qu'ils ne suivraient pas des drapeaux mutilés et se révoltèrent. Le mouvement fut promptement étouffé, mais, la même année, les régiments suisses de Naples étaient licenciés<sup>2</sup>.

Voici maintenant quelques types de ces drapeaux :

L'enseigne d'une compagnie franche au service de Charles IX, fascé d'or et de sable avec croix blanche traversante et, dans l'angle supérieur, le Christ en croix avec Saint-Joseph et Marie. (Musée de Lucerne).

Le drapeau des cent-suisses de la garde des rois de France (1496-1790), partagé en quatre quartiers par une croix blanche

<sup>1</sup> Dès que les cantons auront une guerre contre un de leurs voisins, le roi sera obligé de lui déclarer la guerre, de l'attaquer et de le poursuivre comme son ennemi propre, sans fraude ni dol. (Traité de Lucerne 1484.)

<sup>2</sup> B. van Muyden, *La Suisse sous le pacte de 1815*.

dont les branches portent en or les mots : « Ea est fiducia gentis » (Voilà la fidélité de cette nation), a deux quartiers bleus marqués du chiffre du roi et deux quartiers rouges représentant une mer au centre de laquelle on voit une montagne battue par les flots et frappée de la foudre ; aux angles des figures d'aquilon. C'est un beau témoignage rendu à l'inébranlable fidélité des Suisses à l'alliance française. (Voir livraison de juillet : Pl. XII, fig. 2.)

Le drapeau du régiment des gardes Suisses de France (1567-1792), flammé à partir du centre aux couleurs des armes de son

colonel et du colonel-général des Suisses et Grisons<sup>1</sup> avec croix blanche traversante, a de brillants états de service. En 1792, bleu, jaune, noir et rouge. Il a figuré dans 69 campagnes, 152 batailles et 29 sièges : porté le 10 août 1792 par Georges de Monmollin, retrouvé après le massacre et déchiré par la populace de Paris.

La famille de Sury d'Aspremont, au château de Waldegg près de Soleure, possède plusieurs drapeaux du service de France en très bon état :

1<sup>o</sup> croix blanche traversante, fascé de gueules et argent, dans l'angle supérieur le Christ en croix sur fond d'or et l'inscription : « Pro focis et aris Ludovici XIII Christianis. Gallorum et Navar. regis » avec la date 1614.

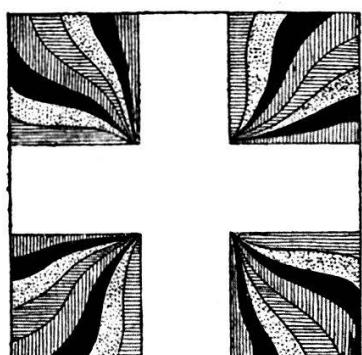
2<sup>o</sup> drapeau du régiment de Vigier au service de France (1673-1791) flammé rose, rouge et vert, croix blanche traversante et l'inscription : « Que non timet illa timet ».

A l'arsenal de Soleure : drapeau du régiment de Jacques d'Estavayer-Molondin, au service de France ; quartiers supérieurs bleus, oranges et noirs ; quartiers inférieurs bleus : au centre de la croix figure de St-Jean couronné de laurier.

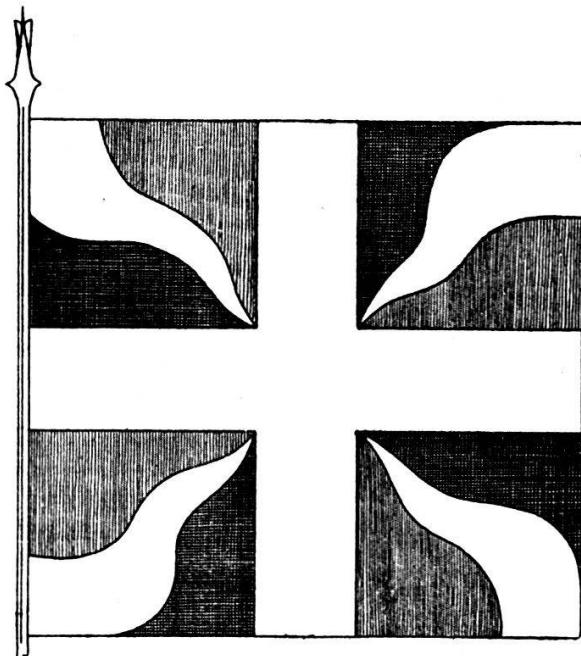
Un drapeau fascé d'azur et or, les quatre quartiers séparés par la croix blanche, a assisté aux batailles de St-Denis, Jarnac (1569) et Montcontour.

A Sion, un drapeau à flammes rouges et blanches, croix blanche, porté à la bataille de Rocroy (1643).

<sup>1</sup> Louis d'Affry, de Fribourg, nommé en 1767, et Charles de Bourbon, comte d'Artois, nommé colonel-général en 1771.



Le drapeau du régiment d'Erlach, service de France (1671-1791). C'est dans ce régiment que servaient les sujets vaudois de LL. EE. de Berne. Flammé rouge, blanc et noir, croix blanche traversante. A assisté à la campagne de Catalogne (1675-78), aux batailles de Neervinden (1693), de Ramillies (1706), d'Oudenarde (1708), de Malplaquet (1709), de Denain (1712), de Raucoux (1746), de Rossbach (1757), de Creveld (1758), de Bergen (1759), de Warburg (1761). Aux sièges de Maestricht (1673), de Valenciennes (1677), de Cambray (1677), de Mons (1691).



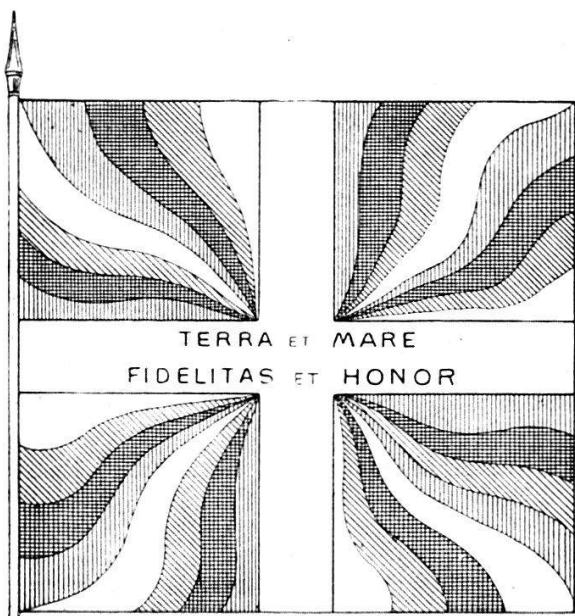
Régiment de Courten (1689-1792), flammé jaune, noir et rouge, croix blanche traversante.

Le drapeau du régiment de Salis-Samaden, service de France (1672-1791), flammé or et noir, avec l'inscription : « Pro Deo et Patria », en travers de la croix. A assisté aux batailles de Senef (1674), de Malplaquet (1709), de Denain (1712), de Fontenoy (1745), de Sondershausen (1758), de Bergen. Aux sièges de Douai (1712), d'Ypres (1744), de Fribourg (1744).

Au musée national : le drapeau du régiment de Muralt, service de France (1752-1791), flammé vert, noir et blanc, croix blanche traversante. A assisté aux batailles de Crefeld (1758), de Rossbach, de Bergen, de Clostercamp, de Grüneberg, de Willinghausen (1760).

Au service d'Angleterre, le drapeau du régiment de Meuron (1787-1816), flammé rouge, noir, vert et blanc. En travers de la croix l'inscription : » Terra et Mare, fidélitas et honor » : 1792-1800, campagne de l'Inde (1799), prise de Seringapatam, Canada (1812) <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les capitulations pour le service d'Angleterre, contrairement aux autres, permettaient d'employer les Suisses sur mer et aux colonies, comme infanterie de marine.



tension au XVIII<sup>e</sup> siècle.

A l'origine, les flammes étaient aux couleurs cantonales, ensuite à celles des armes du colonel.

La coutume des devises devint aussi générale. Ces inscriptions se faisaient en lettres d'or sur le bras horizontal de la croix :

- « Pro Deo et Patria » (reg. de Salis-Samaden),
- « Fidelitate et honore » (reg. de Diesbach).
- « Fortiter resistere » (reg. de Disy).
- « Ea est fiducia gentis » (Cent Suisses).
- « Fortiter et prudenter » (reg. de Salis-Soglio), etc.

### **Le culte du drapeau.**

Les anciens Suisses honoraiient leurs drapeaux comme des objets sacrés. Avant le départ, le clergé les bénissait solennellement. Les bannerets étaient choisis parmi les hommes les plus intègres, les plus grands et les plus beaux de l'Etat. On les entourait d'une garde nombreuse de 100 à 300 guerriers, vaillants et expérimentés. Cette garde devait jurer « de veiller sur la bannière, si le banneret tombait, de la saisir et de l'élever bien haut ou de la tendre à un autre et de ne jamais l'abandonner, ni jour, ni nuit, jusqu'à la mort. »

Perdre son drapeau au combat, était la plus grande honte pour une troupe, un deuil et un malheur national. Le sauver du péril, le plus grand honneur ; s'emparer de celui de l'ennemi, l'ar-

Au musée de Berne : un drapeau du service de Venise flammé bleu et or, croix blanche et lion de Venise.

La caractéristique des drapeaux au service étranger est donc la présence de la croix blanche partout sans exception et des flammes qui, dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, passèrent dans les drapeaux de l'armée nationale où elles prirent une grande extension au XVIII<sup>e</sup> siècle.

dent désir de tout brave soldat. Donner sa vie pour le drapeau, était chose toute naturelle, chaque enfant le savait, dès l'âge le plus tendre.

De curieux usages subsistèrent longtemps dans l'ancienne Confédération.

Quand, par malheur, un Etat, une ville ou une seigneurie avait perdu ses couleurs dans une bataille, on attachait au nouveau drapeau une flamme ou pointe allongée (Schwenkel, Zipfel). Plus tard, si le drapeau déshonoré s'était réhabilité par une action d'éclat, l'appendice était solennellement coupé. Le soir de la bataille de Morat, le duc de Lorraine coupa en grande pompe la flamme de plusieurs bannières qui en avaient encore (Bâle).

Dans l'ordre de bataille, les bannières et les fanions marchaient au centre des carrés d'infanterie. Cette forêt de drapeaux finit par prendre des proportions exagérées. Les couleurs de Berne, par exemple, étaient suivies de celles de 48 villes ou corporations. C'est pourquoi, les gouvernements décidèrent que, seules les couleurs des cantons et des alliés flotteraient à la bataille, les autres resteraient roulées dans leurs gaines.

Ainsi, à Grandson et à Morat, outre les bannières des cantons, on ne déploya que celles de l'abbé de St-Gall, des villes de Strasbourg, Mulhouse, Colmar, Schlestatt et Rotweil, du duc de Lorraine, du comte de Gruyères et de celui de Neuchâtel.

Une fois le combat engagé, tous exposaient leur vie avec un dévouement sans bornes quand les couleurs étaient en danger.

A la bataille de la *Schösshalde* en 1289, la bannière de Berne, un instant prise, fut sauvée par le comte Walo de Gruyères, qui la rapporta à Berne, encore rouge de sang. Lui et ses descendants, reçurent en récompense le titre de « preux » (Biderben).

Au *Donnerbühl* (mars 1298), les Bernois conquirent 12 bannières à l'ennemi.

A *Laupen* (1339), 14 membres de la famille Fülistorff périrent autour de la bannière de Fribourg.

A *Tätwil* (1354), le Zuricois Roger Manesse prend 7 bannières aux Autrichiens.

A *Sempach* (1386), Nicolas Thut, Avoyer de Zofingue, pour sauver son drapeau l'arracha de sa hampe, le cacha sur la poitrine et fut retrouvé parmi les cadavres, étouffé par l'étoffe qu'il avait essayé d'avaler. A cette même bataille, un soldat de Gerzau, s'empara de la bannière de Hohenzollern.

A la bataille d'*Arbedo* (1422), la bannière d'Uri échappa de la main d'Henri de Brunberg ; il mourut en brave, on se pressa autour de lui et la bannière fut sauvée. Pierre Kolin, banneret de Zoug, était tombé criblé de coups. Son fils Jean tira la bannière de dessous son corps et l'agita ruisselante du sang paternel. Près d'expirer à son tour, le fils arracha le drapeau de sa hampe, l'attacha autour de sa poitrine et se précipita dans un fossé. Jean Landwing, son ami, le suivit, détacha avec peine l'étoffe qu'un main mourante retenait encore et la fit de nouveau flotter au-dessus des braves.

A *Grandson* (1476), le sire de Château-Guyon, chef de la cavalerie de Charles-le-Téméraire, chargea les Suisses à la tête de 6000 chevaux. Près du pont de l'Arnon la mêlée fut épouvantable. Deux fois sa main saisit la bannière de Schwytz, lorsque Henri Elsner, de Lucerne, lui arracha la sienne et que Jean In der Grueb, de Berne, lui donna le coup de mort.

A *Morat* (1476). Le comte de Thierstein et le comte de Gruyères, à la tête de la cavalerie suisse, s'emparèrent de l'étendard du duc de Sommerset, chef des auxiliaires anglais de Charles-le-Téméraire.

A *Dornach* (1499), Henri Rahn, de Zurich, lutta pour une bannière de l'empire (celle de Fribourg en Brisgau) avec Arbogast de Hageneck. Hageneck mordit la poussière ; le Zuricois quoique blessé, éleva en l'air la bannière conquise.

A la bataille de *Novare* (1513), le soldat soleurois Bernard Gerwer, s'empara d'une bannière française fleurdelysée.

Pendant la fameuse retraite de *Marignan* (1515), les traits d'héroïsme abondent.

La tâche était ardue de rompre le combat et de se dégager de la mêlée. Dans cette heure critique, les officiers suisses s'efforcèrent d'empêcher la déroute et de maintenir la discipline. A leur voix, les rangs se reformèrent ; l'armée, comme une forteresse vivante, se resserra autour des drapeaux et des canons, chargea les blessés sur ses épaules, puis, fièrement, comme un lion blessé, commença sa douloureuse et pénible retraite. A cette heure suprême, les Suisses furent plus grands et plus beaux dans le malheur qu'ils n'avaient jamais été dans la victoire ; ils quittèrent le champ de bataille avec les canons, les étendards et les chevaux conquis, avec leur honneur intact et leur vieille gloire plus pure que jamais.

C'est ainsi qu'ils s'avancèrent dans la direction de la route de Milan, formant plusieurs carrés puissants, coude à coude, lentement, de leur même pas ferme et régulier, broyés mais non vaincus, constamment harcelés par les escadrons ennemis.

Avant d'atteindre la chaussée, un large fossé plein d'eau (le canal Spazzola) leur barra la route et les força à faire encore une fois face à l'ennemi pendant le passage.

L'artillerie française concentra alors un feu terrible sur ce point, tandis que de toutes parts tourbillonnaient les attaques de la cavalerie. La dernière heure avait sonné pour bien des braves confédérés. Leur indomptable énergie les soutint encore.

Un boulet arracha les deux jambes de l'enseigne Jean Bär de Bâle. Il trouva encore la force de tendre son drapeau aux camarades.

Maurice Gerber, enseigne d'Appenzell, s'affaissa mortellement blessé ; il arracha le drapeau de sa hampe et cacha l'étoffe précieuse sur sa poitrine avant d'expirer. Déjà les ennemis avaient enlevé la bannière d'Unterwald des mains mourantes de Nicolas de Warz, quand le chapelain Lindenfels s'élança et la reprit, après avoir désarçonné plusieurs cavaliers.

Les couleurs de Zurich furent sauvées, mais trois porte-drapeaux moururent en héros (livraison de juillet. Pl. XII, fig. 1) ; le banneret Jakob Meiss, l'enseigne Jacques Schwend et le chevalier von Escher. C'est là que tombèrent Jean de Hallwyl et Pierre de Frisching capitaines des volontaires bernois. Dans ce combat désespéré, Rodolphe de Salis, surnommé le long, doué d'une force surnaturelle, vendit chèrement sa vie et s'affaissa criblé de blessures. Son frère Dietigen vengea sa mort en étenant à ses pieds dix-sept ennemis.

Enfin le fatal fossé fut franchi, l'eau coulait rouge de sang. On atteignit la grande route. Ces héros incomparables, dont le regard défiait encore leurs ennemis, gagnèrent Milan, où ils arrivèrent le soir, couverts de poussière, exténués, défigurés par la souffrance, déchirés et superbes, avec leurs drapeaux sanglants et troués et 14 bannières prises à l'ennemi<sup>2</sup>.

A la bataille navale de *Lépante* en 1572, le Lucernois Hans Völli, servant sous don Juan d'Autriche s'empara de deux drapeaux turcs rouges avec le croissant. (Musée de Lucerne).

<sup>1</sup> *Der Kampf zwischen der Eidgenossen und König Franz I. von Frankreich um Mailand 1515. Schlacht bei Marignano.* (Von P. von Cleric Oberst der Infanterie).

En 1709, à la bataille de *Malplaquet*, le régiment bernois de Stürler, prend sept drapeaux à l'ennemi, mais il ne lui reste plus que trois officiers et cinquante soldats valides. Le régiment de Mestral perd tous ses officiers, ses débris sont ramenés par l'enseigne François Noé de Crousaz de Lausanne.

A la prise des *Tuileries* (10 août 1792), un détachement de trente hommes commandé par l'enseigne Georges de Montmollin, âgé de dix-neuf ans, se fraie un passage jusqu'au pied de la statue de Louis XV, s'y adosse et repousse trois fois les charges furieuses des gendarmes. De Montmollin, arrivé la veille au régiment, porte le drapeau du 3<sup>e</sup> bataillon des gardes-suisses. Sa petite troupe diminue rapidement. On amène deux canons qui la foudroient à bout portant. Après avoir combattu bravement et tué de sa main plusieurs assaillants, transpercé par derrière, le jeune officier tombe dans les bras d'un caporal : « Laissez-moi mourir, dit-il, et sauvez le drapeau ». Le caporal qui le soutient reçoit lui-même un coup mortel. Montmollin s'enveloppe alors pour mourir dans les plis de son drapeau.

A la bataille de *Polotzk* (retraite de Russie, octobre 1812), le drapeau du 2<sup>e</sup> régiment suisse tombe sur le cadavre du capitaine Léonard Müller ; il est relevé par le capitaine Bégos qui le remet au lieutenant Monney. Acculé au ravin de la Polota, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> suisses perdirent 52 officiers et 1100 soldats. Le lieutenant Monney sauva son drapeau en passant à la nage la Polota. Le lieutenant Legler ramena celui du 1<sup>er</sup> régiment dont l'escorte avait été tuée. (Monney et Legler reçurent la légion d'honneur).

A la *Bérézina* (26-28 novembre 1812) pendant deux jours, les 4 régiments suisses se sacrifièrent pour le salut de l'armée. Le 28 novembre, il ne leur restait plus que 50 à 60 hommes par régiment ; mais ces débris ramenèrent en France leurs quatre drapeaux.

Le drapeau du 1<sup>er</sup> régiment fut sauvé par le sergent Kaa, celui du 2<sup>e</sup> par le capitaine Rusca et le lieutenant Andrichetti, celui du 4<sup>e</sup> par le capitaine Christen.

Je veux clore ici cette liste déjà longue ; elle reste ouverte pour un avenir que nul ne peut prévoir. Mais nous savons que si nos couleurs doivent flotter encore dans les batailles, elles retrouveront, pour les défendre, la même vaillance et le même dévouement.

**Sources et ouvrages consultés.**

*Documents de l'Etat-major général.*

*Archives du musée national, Zürich.*

Ad. Gautier. — *Les armoiries et les couleurs de la Confédération et des Cantons suisses.*

Oberst. Keller. — *Die Schweizerischen Kriegsfahnen.*

Jean de Muller. — *Histoire de la Confédération suisse.*

May de Romainmotier. — *Histoire militaire des Suisses.*

Capitaine P. DE VALLIÈRE.